

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 25/10/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : COLIS DE NOEL : DEVIS ET CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision prise il y a 3 ans, d'offrir des cadeaux symboliques aux personnes âgées de plus de 80 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette décision n'a aucun aspect social, il s'agit juste d'une volonté de notre part de rappeler, de manière conviviale et bienveillante, que la Commune prend soin de ses anciens, et elle le fait en outre en valorisant, autant que faire se peut, les produits locaux et issus de circuits courts.

Ainsi la commune a pu faire un immense plaisir, non dissimulé, à toutes les personnes concernées, qui, trop souvent dans l'année, pour certaines, ne reçoivent que peu de visites de la part des élus et de signes positifs de la part de la collectivité territoriale que nous administrons.

Monsieur le Maire propose de nouveau, cette année, de demander à Mme Florence ANDRE, conseillère municipale déléguée, entre autres aux affaires sociales et à la Dépendance, de bien vouloir nous présenter le projet de cadeau pour ces publics concernés.

Mme ANDRE présente le projet de cadeau et explique qu'il y aura cette année au maximum 10 paniers cadeaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide de fixer un montant maximum de 100 € par panier, avec un maximum de 10 paniers cadeaux**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 15 novembre 2024,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

